

L'INERIS et le Cerema concluent une convention de partenariat

Paris, 11 septembre 2015 – Raymond Cointe, directeur général de l'INERIS, et Bernard Larroutourou, directeur général du Cerema, ont signé aujourd'hui une convention de partenariat. Cette convention permettra aux deux établissements d'associer leurs expertises complémentaires pour accompagner en particulier les acteurs du développement des territoires dans le domaine de la maîtrise des risques du sous-sol et de la sécurité industrielle et environnementale.

D'une durée de 5 ans, le partenariat conclu entre l'INERIS et le Cerema donne l'opportunité aux deux organismes de conjuguer leurs savoir-faire et leurs ressources pour la réalisation d'études techniques, la conduite de projets de recherche, l'appui aux politiques publiques, le développement de méthodes d'analyse ou pour la mise en œuvre d'actions de formation et de diffusion des connaissances. Cette expertise commune sera développée au bénéfice des services de l'État, des collectivités et des acteurs économiques.

Dans le cadre des orientations fixées par leurs ministères de tutelle, la coopération entre l'INERIS et le Cerema porte sur trois thèmes principaux : risques chroniques et « environnement-santé » notamment sur l'évaluation de la qualité de l'air extérieur et la valorisation des déchets ; les risques terrestres et les « mouvements de terrain » (effondrement de cavités, éboulement de versants rocheux) ; les risques technologiques avec l'accompagnement de la mise en œuvre des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).

Ce partenariat bénéficiera de l'expertise pointue de l'INERIS dans le domaine des risques et de la sécurité environnementale. L'Institut a développé une approche transversale et pluridisciplinaire en matière d'analyse, de prévention et de maîtrise des risques qui sont générés en particulier par les activités de type industriel, vis-à-vis de la santé des populations, de la préservation de l'environnement et de la sécurité des personnes et des biens.

Ce partenariat s'appuiera également sur la large palette d'expertise pluridisciplinaire du Cerema dans les domaines des études d'impact environnemental, des risques (notamment géotechniques), depuis l'aléa jusqu'à la gestion de crise et sur l'ancrage territorial de l'établissement, en particulier ses relations avec les services déconcentrés de l'État et les collectivités territoriales.

Depuis près de 20 ans, les équipes de l'INERIS et des entités réunies aujourd'hui au sein du Cerema travaillent de concert dans différents domaines tels que les risques liés aux cavités souterraines (actuellement dans le cadre du Plan National Cavités), la valorisation des sédiments marins et la protection des bâtiments dans le cadre des PPRT.

A propos du Cerema

Le **Cerema** est un établissement public à caractère administratif, centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques interdisciplinaires, chargé d'apporter son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en matière d'aménagement, d'égalité des territoires et de développement durables. Il rassemble des compétences interdisciplinaires complémentaires dans les domaines de l'environnement, des transports et leurs infrastructures, de la prévention des risques, de la sécurité routière et maritime, de la mer, de l'urbanisme, de la construction, de l'habitat et du logement, de l'énergie et du climat. Créé en janvier 2014, il est placé sous la double tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité et développe des relations étroites avec les collectivités territoriales qui siègent conjointement à son conseil d'administration et son conseil stratégique. Il travaille en partenariat étroit avec de nombreux acteurs, publics et privés. Il emploie 3100 personnes sur 29 sites. Son siège est situé à Bron, dans le Rhône.

Le Cerema - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement : www.cerema.fr

A propos de l'INERIS

L'**INERIS** a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens, et sur l'environnement. Il mène des programmes de recherche visant à mieux comprendre les phénomènes susceptibles de conduire aux situations de risques ou d'atteintes à l'environnement et à la santé, et à développer sa capacité d'expertise en matière de prévention. Ses compétences scientifiques et techniques sont mises à la disposition des pouvoirs publics, des entreprises et des collectivités locales afin de les aider à prendre les décisions les plus appropriées à une amélioration de la sécurité environnementale. Créé en 1990, l'INERIS est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Il emploie 589 personnes, basées principalement à Verneuil-en-Halatte, dans l'Oise.

L'INERIS - Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques : www.ineris.fr.

Contacts presse

Cerema – Anouk GAUBERT // 04.82.91.75.49 // 06 12 73 54 10 // anouk.gaubert@cerema.fr

INERIS – Aurélie PREVOT // 03 44 55 63 01 // 06 20 90 03 48 // Aurelie.Prevot@ineris.fr